

Assemblée générale du 14 juin 2016 dans les locaux du Luxemburger Wort

Présences :

Conseil d'administration du Conseil de la Publicité :

- Claude Muller de Comed (Président)
- Robert Hever du Luxemburger Wort (Vice-Président)
- Karin Pütz de Cactus (Secrétaire générale)
- Emmanuel Fleig d'Edita (Trésorier)
- Georges Schaaf de Skycom (Administrateur)
- Olivier Van Hamme d'IP Luxembourg (Administrateur)
- Dan Eischen d'Interact (Administrateur)

Excusés : Danielle Dichter de Bizart, Hugues Langlet d'Editus et Ernest Pirsch du Garage Pirsch

Membres de la CLEP :

- Nicolas Decker
- Dan Dechmann

Membres du Conseil de la Publicité :

- Jean-Paul Meyer, LaLux
- Isabelle Medinger, Sécurité Routière
- Lou Scheider, IPL
- Luc Bieber, TNS-ILRES
- Marc Binsfeld, Binsfeld

1) Approbation de l'ordre du jour

- Le président Claude Muller souhaite la bienvenue aux participants. L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

2) Rapport d'activités du CPL et de la CLEP

- Le rapport d'activités est présenté par Claude Muller :

Réunions du CPL de juin 2015 à juin 2016

10/06/2015 AGO avec présentation du nouveau code de déontologie, intégrant les règles pour la publicité comportementale en ligne (OBA)

21/08/2015 Entrevue des présidents CPL et CLEP avec le board EASA (European Advertising Standards Alliance)

15/10/2015 Réunion du Conseil d'administration du CPL avec les membres de la CLEP

27/04/2016 Réunion du Conseil d'administration du CPL

14/06/2016 AGO

Sujets traités :

Impact de la publicité sur l'économie

Une étude réalisée en Belgique par Deloitte démontre les effets positifs de la publicité sur le fonctionnement des marchés, le financement des médias et industries créatives, le développement de l'emploi, les exportations, le passage à l'économie numérique et la création de valeur sociale et économique.

Démarches en cours pour mener une étude similaire au Luxembourg.

Lou Scheider fait remarquer qu'il y a une étude similaire réalisée sur plusieurs pays ; il fera remonter l'information au CA.

Autorégulation publicitaire au niveau Européen

Adhésion du CPL à l'Alliance Européenne EASA (European Advertising Standards Alliance / Alliance Européenne pour l'éthique en publicité).

Echanges et consultations entre CPL/CLEP et EASA sur base régulière.

Mise en conformité du Luxembourg dans le scoreboard Européen.

Possibilité d'information sectorielle et de participation au lobbying mené par EASA.

Autorégulation publicitaire au Luxembourg

1. Constat général : l'autorégulation fonctionne
 - Peu de dérapages déontologiques
 - Peu de plaintes auprès de la CLEP (tendance : croissante)
 - Généralement (mais pas toujours) réactions constructives aux avis de la CLEP
 - Pas d'initiatives législatives pour restreindre la liberté de la publicité

2. 5 plaintes ont été traitées par la CLEP depuis juin 2015. Sur les 5 avis :
 - dans deux cas, la CLEP estimait que les plaintes n'étaient pas fondées
 - dans un cas, l'avis négatif de la CLEP a mené à un retrait immédiat de la campagne par l'annonceur
 - dans un cas, l'annonceur a continué la campagne sur ses propres supports (site Internet et véhicules) malgré l'avis négatif de la CLEP
 - dans un cas, l'annonceur n'acceptait pas l'avis négatif de la CLEP et le portait sur la place publique (voir point 7 du présent rapport).

Deux sont actuellement en cours de traitement.

3. La notoriété de la CLEP et de ses services est à améliorer
 - campagne de notoriété en réflexion
 - appel aux professionnels d'utiliser davantage la possibilité de demander un avis préalable

3) Rapport financier

- Le rapport financier est présenté par le trésorier Emmanuel Fleig (voir annexe) .
L'exercice se solde par un excédent de 8 933,48 €.

4) Rapport des réviseurs de caisse

- Les réviseurs de caisse Luc Biever et Jean-Paul Meyer approuvent les comptes 2015.

5) Décharge au Conseil d'administration et aux réviseurs de caisse

L'assemblée générale accorde la décharge au comité et aux réviseurs de caisse.

Les factures pour la cotisation 2016/2017 (150 €) vont être envoyées dans les prochaines semaines aux membres. Le CA essayera par ailleurs de recruter de nouveaux membres.

6) Election d'un nouveau Conseil d'administration

Les mandats de tous les membres du conseil d'administration, qui étaient pour 2 ans, viennent à expiration. Danielle Dichter avait déjà fait part au CPL en avril 2016 de sa décision de quitter le CPL et Ernest Pirsch ne désire plus renouveler son mandat. Tous les autres membres du Conseil d'administration désirent renouveler leur mandat pour une nouvelle période de 2 ans.

Mme Isabelle Medinger de la Sécurité Routière et M. Ghislain Ludwig de l'agence Brain & More ont posé leur candidature pour rejoindre le Conseil d'administration. L'assemblée générale approuve à l'unanimité un nouveau mandat de 2 ans aux membres sortants du Conseil et accepte les deux nouvelles candidatures. Il appartiendra au nouveau Conseil d'administration de décider des différentes fonctions au sein du CPL.

7) Discussion : mérites et limites de l'autorégulation publicitaire

- Les personnes présentes discutent de la récente campagne « Poll On Ice » et de la plainte y relative auprès de la CLEP. La réaction de l'annonceur face à l'avis négatif de la CLEP n'a été appréciée par aucune des personnes présentes, alors qu'il y a différentes vues sur le rôle que devrait jouer le CPL dans des cas pareils.
- Il a été retenu que les acteurs du marché devront être sensibilisés davantage quant à leurs responsabilités. Le nouveau CA du CPL devra agir en ce sens.

- Un débat plus approfondi sera mené par ailleurs sur le sujet du sexisme et sur l'interprétation des dispositions du code de déontologie y relatives. On analysera également la manière dont ce sujet est traité dans d'autres pays Européens, afin que la CLEP puisse définir une orientation claire pour le traitement de futures plaintes éventuelles.

8) Divers

- Suite à la démission d'Olivier Mores, président de la CLEP, en date du 12 mai 2016, le CPL décidera de la succession de la présidence de la CLEP dans une prochaine réunion, tout en tenant compte des avis et suggestions des membres actuels de la CLEP.
- L'Assemblée générale remercie Olivier Mores de son engagement en tant que président de la CLEP au courant des deux dernières années. Un vif remerciement est également adressé aux autres membres de la CLEP.
- Il est envisagé par ailleurs de doter la commission de nouveaux membres et de revoir son mode de fonctionnement interne (privilégier les rencontres physiques plutôt que de juste faire circuler les documents par email).

15.06.16

Claude Muller, président

Karin Pütz , secrétaire